

► Information générale

Cours	
Titre	Bioéthique
Sigle	BIO3002
Crédits	2
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=220876
Faculté / École / Département	Faculté des arts et des sciences / Université de Montréal / Département de sciences biologiques
Trimestre	Automne
Année	2022
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	<p>Horaire : Mercredi 13:00 - 15:59</p> <p>Date : 2022/09/14 - 2022/12/07 (congé le 21 octobre)</p> <p>Local : A-4502.1 du pavillon A, campus MIL</p> <p>Les étudiant.es bénéficieront d'une pause d'environ 15 minutes vers la moitié de chaque cours.</p>
Charge de travail hebdomadaire	Pour bien réussir ce cours, un minimum de 2 heures de travail par heure de cours est nécessaire. Il est donc important de bien planifier ces heures à votre agenda hebdomadaire.

Enseignant	
Nom et titre	Alexandre Poisson (il/lui), chargé de cours
Coordonnées	alexandre.poisson.2@umontreal.ca
Disponibilités	Sur demande

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Léo Benoît-Charest, auxiliaire d'enseignement, démo/correction

Coordonnées leo.benoit-charest@umontreal.ca

Disponibilités Sur demande

Description du cours

Description simple Fondements de l'éthique. La vie, la nature et l'humain. Portée morale de la science et de la technologie. Implications éthiques des activités des biologistes. Expérimentation, biotechnologie, génie génétique, aménagement et conservation.

Place du cours dans le programme Exigences d'inscription : 12 crédits de sigle BIO

Description détaillée Dans ce cours d'introduction à la bioéthique, nous privilégierons une approche à partir d'enjeux précis. Nous utiliserons trois approches pédagogiques : i) cours théorique (seulement 1 cours) où nous discuterons brièvement de certaines notions de base en éthique ii) conférencier.es invité.es (2 cours) où des expert.es viendront soit nous confronter (ex : antispécisme) pour provoquer la discussion ou nous en apprendre davantage sur les enjeux propres à une discipline donnée (éthique environnementale) iii) Apprentissage par problèmes (5 cours – voir détails ci-bas) où vous discuterez en petits groupes (4 à 5 étudiant.es) d'enjeux précis reliés à la bioéthique. Les démos seront disponibles pour répondre à vos questions. Ces séances seront suivies d'un retour en classe, animé par le professeur, d'environ 1 heure.

Organisation des séances d'APP (apprentissage par problèmes)

La bioéthique est un domaine appliqué de l'éthique et elle s'apprend d'abord par la pratique, la réflexion et la discussion. En ce sens, les APP permettent le développement d'une approche d'apprentissage plus autonome.

Les APP seront organisées de manière autonome comme suit :

Avant la séance : lecture d'articles mis en ligne la semaine précédente sur Studium et qui présentent des points de vue contrastés en lien avec la thématique du cours.

Pendant le cours : les groupes discutent et remplissent le rapport. Le professeur et les auxiliaires seront présent.es en classe pour alimenter vos réflexions et discussions et pour répondre à vos questions.

Après la séance : un membre de l'équipe remet le rapport de discussion par Studium (avant le vendredi 23h59 de la même semaine)

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

De façon générale, le cours : vise à préparer les étudiant.es à faire face à des situations éthiques complexes ; sensibilise les étudiant.es aux enjeux éthiques propres à la pratique des sciences biologiques et biomédicales ; initie les étudiants aux concepts de base de la discipline, notamment au moyen d'exposés magistraux, de conférences et d'exercices pratiques.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant.e devrait être en mesure de : faire la différence entre les notions d'éthique et de bioéthique ; formuler les problèmes liés à des sujets précis de bioéthique ; reconnaître les grands courants de pensée de l'éthique ; produire une synthèse sur des sujets variés de bioéthique ; critiquer un argument éthique.

► Calendrier

Séances	Contenus	Activités	Lectures (à faire avant les cours) et travaux	Évaluations
2022-09-14 Chapitre 1	Plan de cours et fonctionnement des APP (~ 1 heure de cours)	-	-	-
2022-09-21 Chapitre 2	Introduction à la bioéthique	Cours magistral	Introduction to Bioethics and Ethical Decision Making - Rich	-
2022-09-28 Chapitre 3	Éthique animale	Premier APP	The Case for the Use of Animals in Biomedical Research - Cohen The Rights of Humans and Other Animals - Regan	Rapport à remettre au plus tard à 23h59 le vendredi 30 septembre 2022
2022-10-05 Chapitre 4	Éthique animale et antispécisme	Conférence de Valéry Giroux	-	-
2022-10-12 Chapitre 5	Bioéthique et peuples autochtones	Deuxième APP	Racism, Sexism and Colonialism: The Impact on the Health of Aboriginal Women in Canada - Bourassa et al. Caring for Aboriginal patients requires trust and respect, not courtrooms - Richardson & Stanbrook	Rapport à remettre au plus tard à 23h59 le vendredi 14 octobre 2022
2022-10-19 Chapitre 6	Intra	-	Chapitres 2 à 5 inclusivement	20%

2022-10-26	-	-	-	-
Semaine de lecture				
2022-11-02 Chapitre 7	Introduction à l'éthique environnementale	Conférence d'Antoine Dussault	-	-
2022-11-09 Chapitre 8	La pauvreté	Troisième APP	Is It Wrong Not to Help? - Singer Sometimes there is nothing wrong with letting a child drown - Timmerman	Rapport à remettre au plus tard à 23h59 le vendredi 11 novembre 2022
2022-11-16 Chapitre 9	La neuro-amélioration	Quatrième APP	The Valorization of Sadness - Kramer Pursued by Happiness and Beaten Senseless - Elliott	Rapport à remettre au plus tard à 23h59 le vendredi 18 novembre 2022
2022-11-23 Chapitre 10	Les technologies génétiques émergentes	Cinquième APP	This CRISPR Moment - Baylis Genome editing - Nuffield Council	Rapport à remettre au plus tard à 23h59 le vendredi 25 novembre 2022

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Rapports des APPs (x5)	Produire une synthèse sur des sujets variés de bioéthique, défendre une position éthique de façon claire et bien supportée	Agencement logique des idées, compréhension des textes et de la matière	Voir calendrier	35% (7% chaque)
Travail de session - Questions à longs développements	Produire une synthèse sur des sujets variés de bioéthique	Agencement logique des idées, compréhension des textes et de la matière	À remettre au plus tard à 23h59 le mercredi 7 décembre 2022 sur Studium	35%
Intra - Questions à choix multiples et à réponses courtes	Faire la différence entre les notions d'éthique et de bioéthique, reconnaître les grands courants de pensée de l'éthique	Justesse des réponses	2022-10-19	20%
Évaluation par les pairs	Participation active, préparée et respectueuse	Questionnaire à remplir sur Studium portant sur la qualité de la participation des membres de son équipe	À compléter au plus tard à 23h59 le mercredi 7 décembre 2022 sur Studium	10%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à [l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à [l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

Les étudiant.es doivent obligatoirement motiver leur absence à une évaluation, et ce, le plus tôt possible. Reprise de l'examen avec le professeur.

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Dépôts des travaux

5% de pénalité par jour de retard.

Matériel autorisé	Pour l'intra, aucun matériel n'est autorisé.
Qualité de la langue	Pour le travail de session, si la qualité de la langue en affecte la compréhension, un maximum de 10% pourrait être enlevé à la note du travail.
Seuil de réussite exigé	D (50%)

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription 2022-09-21

Date limite d'abandon sans frais 2022-09-21

Date limite d'abandon avec frais 2022-11-11

Fin du trimestre 2022-12-23

Évaluation de l'enseignement À venir

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

Autorisé. Mettre votre cellulaire sur silencieux.

► **Ressources**

Ressources obligatoires

Documents	À venir
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	À venir
Équipement (matériel)	-

Ressources complémentaires

Documents	À venir
Sites Internet	À venir
Guides	À venir
Autres	-

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>